



PAR COURRIEL

Québec, le 22 avril 2025

Louis Breton
Gestionnaire, Section évaluation environnementale
Environnement et Changement climatique Canada
louis.breton@ec.gc.ca



INFORMER

**Objet : Projet éolien Des Neiges – Secteur Charlevoix à Baie-Saint-Paul et à Saint-Urbain
– Questions complémentaires – DQ19**



CONSULTER

Bonjour,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.



ENQUÊTER

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **24 avril 2025 à 10h** compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande.



AVISER

Cordialement,

Mathieu Giroux
Coordonnateur du secrétariat de la commission

p. j. : Questions

Environnement et Changement climatique Canada

Vous avez indiqué à la commission d'enquête que la portée proposée par votre ministère pour le décret d'urgence visant à protéger l'habitat du caribou boréal au Québec a fait l'objet d'une consultation publique en 2024, à la suite de laquelle la publication d'un rapport est prévue. Vous précisez également ne pouvoir présumer d'un échéancier quant à la décision du gouvernement du Canada pour l'adoption de ce décret (DQ1.1, p. 24).

- a. Le rapport prévu à la suite de la consultation publique est-il complété? Veuillez le déposer le cas échéant. Dans la mesure où il est complété d'ici le 9 mai prochain, prenez note que la commission d'enquête souhaite le recevoir.
- b. Comment évoluent les démarches à l'égard de ce décret d'urgence et est-ce que sa portée serait toujours la même?